

L'édito

Les défis de la nouvelle législature

Aux dernières élections municipales, les Confignonnaises et les Confignonnais ont re-

nouvelé la composition du Conseil municipal et choisi la nouvelle équipe du Conseil administratif.

Force est de constater que des changements significatifs ont eu lieu. En effet, alors que deux nouvelles Conseillères entrent dans le Conseil administratif, neuf membres sur les dix-neuf que compte le Conseil municipal sont nouveaux et trois membres du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG) en font partie pour la première fois.

Lors de la séance d'installation du Conseil municipal du 6 juin dernier, la répartition des dicastères du Conseil administratif a été annoncée. Par la même occasion et conformément à la loi sur l'administration des communes, la composition du bureau du Conseil municipal ainsi que celle des différentes commissions ont été approuvées. (Voir les détails dans le dossier de ce numéro).

Les instances des autorités communales sont, pour ainsi dire, en place. Tout est prêt pour partir à nouveau pour quatre ans.

Ce point de départ est le moment propice pour évoquer les principaux enjeux qui constituent autant de dé-

fis pour notre Commune dans les années à venir.

Sur le plan de l'aménagement, il faut tenir compte du déclassement des Cherpines, accepté par le peuple genevois en mai dernier. A cela s'ajoute le nouveau plan directeur cantonal actuellement en consultation publique, qui propose, en l'état, de nouvelles densifications le long de la ligne du tram jusqu'au chemin de Sur-le-Beau et dans le secteur élargi de Cressy. A cette vitesse, le nombre d'habitants de Confignon ne sera pas loin de 10'000 à l'horizon de 2030!

Dans cette perspective, quelle sera alors la politique de l'aménagement que notre Commune entend défendre? Par ailleurs, veut-elle saisir l'occasion pour jouer un rôle plus marquant en matière de logement? Si oui, quel type de logement favorisera-t-elle et par quels moyens le financera-t-elle?

En matière de développement durable, que Confignon a si bien fait ancrer dans ses réflexions et ses réalisations ces dernières années, comment ces principes seront-ils poursuivis? En particulier, dans le domaine de la gestion énergétique, avec la volonté que la Suisse a récemment proclamée pour sortir du nucléaire, quels seront alors les initiatives et les projets pour

traduire cette volonté dans la pratique au niveau communal?

Parmi tous les projets de construction et d'équipements publics, l'aménagement de la place du village devra être mené avec une attention particulière afin que cet espace soit apprécié et devienne le lieu de rencontre préféré des habitants et des visiteurs de passage.

Les projets à caractère social, en particulier pour les jeunes en difficultés et pour les personnes âgées, ainsi que les mesures contre les cambriolages et les incivilités sont autant d'éléments pour assurer le bien-être et la sécurité des habitants.

Dernier point important: le financement communal qui nécessitera forcément un nouveau modèle devant assurer à la fois le budget de fonctionnement et les investissements indispensables sans compromettre pour autant le niveau d'endettement, lequel devra rester à un niveau supportable pour la Commune.

Ces enjeux, parfois sous forme d'affirmations mais encore souvent sous forme d'interrogations, sont autant de matières premières que nos élus municipaux vont utiliser pour réfléchir et déterminer la ligne de conduite de notre Commune.

Dinh Manh Uong, Maire

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 5
BD	5
La Mairie	5 à 7 et 10 à 11
Il faut le savoir	8-9
Le Conseil	12
Au-delà des thuyas	12 à 14
Bric-à-brac	15-16

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Conseillère administrative en charge
de la communication:
Elisabeth Gabus-Thorens

Pour la Mairie:
Elena Giario (EG)
responsable du service social
Eric Kunz (EK)
secrétaire général
André Marostica (AM)
responsable du service technique
Suzanne Oguey (SO)
déléguée au développement durable
Geneviève Pagani (GP)
responsable de la communication
et des relations publiques
Mario Rodriguez (MR)
secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Confignon, son organisation politique

Suite aux élections du 13 mars et du 17 avril derniers, le Conseil municipal et le Conseil administratif ont vu l'arrivée de nouveaux élus et de nouvelles formations politiques (voir photos en page 2). Avant de vous les présenter, revenons en détail sur le fonctionnement et les prérogatives de chacun de ces Conseils.

Le rôle des Conseillers administratifs

Les Conseillers-ères administratifs-ives sont chargé-es notamment d'appliquer et

d'exécuter la volonté du Conseil municipal, d'où le nom de pouvoir exécutif. Les trois personnes qui le constituent sont élues pour quatre ans et assument cette charge à temps partiel, ce qui leur permet de conserver une autre activité professionnelle en parallèle.

Chaque année, le Conseil administratif nomme son-sa président-e et son-sa vice-président-e. Le-la président-e prend le titre de Maire.

Le Conseil administratif a les compétences suivantes:

dossier

- présenter au Conseil municipal le budget annuel, le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le compte de variation de la fortune et le compte rendu financier,
- présenter au Conseil municipal un rapport administratif annuel,
- soumettre au Conseil municipal les projets de délibération et exécuter les délibérations du Conseil municipal,

suite en page 2

Confignon, son organisation politique

dossier

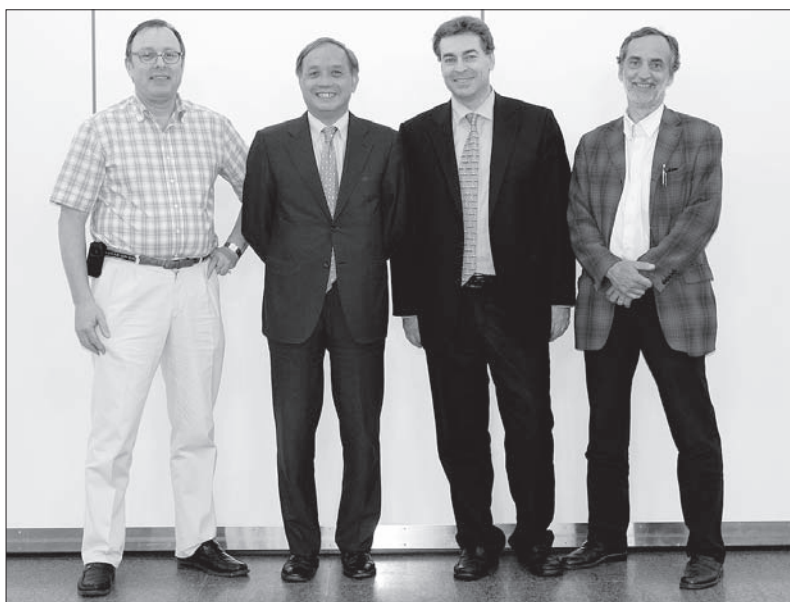
De nouveaux élus, de nouvelles formations



Voix de Gauche: Arielle Denoréaz, Eric Baier, Marlène Charpentier, Antoinette Hofer, Elisabeth Gabus-Thorens, Jean-Claude Kormann, Maurice Mazzola.



Parti Libéral-Radical: Olivier Peyrot, Gian Heim, Catherine Graf, Samuel Dunant, Sylvie Jay, Jean-Carlo Taboada, Roger Jaccard.



Parti Démocrate-Chrétien: Daniel Blondin, Dinh Manh Uong, Marcello Tedeschi, Denis Soulier (et Didier Quéloz, absent)



Mouvement Citoyen Genevois: Olivier Bertholet, Massimo Mautone, Vincent Brunner (démissionnaire au 30.06.11).

suite de la page 1

- préavis sur tous les objets qui ne sont pas expressément de la compétence du Conseil municipal,
- prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la Commune,
- défendre les intérêts de la Commune dans les procès qu'elle intente ou qui lui sont intentés et prendre les mesures nécessaires,
- exécuter les lois, les règlements et les arrêtés si cette compétence est conférée à la Commune,

- remplir toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par la législation,
- fournir au Conseil d'Etat ou à ses départements les renseignements qui peuvent lui être demandés,
- édicter les règlements municipaux dans les domaines où le Conseil municipal n'a pas fait usage de la prérogative,
- former opposition dans le cadre de la procédure d'adoption des plans de zones, des plans localisés de quartier, des plans de site et de leurs règlements, des plans d'extraction, des règlements spéciaux, en particulier lorsque le Conseil municipal a formulé un préavis négatif.

Il se réunit à la Mairie tous les jeudis de

14h00 à 16h00 pour évoquer ensemble les principaux dossiers et prendre les décisions collectives.

Pour réaliser ces tâches au quotidien, les

Conseillers administratifs sont soutenus par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale que vous avez pu découvrir dans notre dernier numéro.



Le nouveau Conseil administratif: Elisabeth Gabus-Thorens, Dinh Manh Uong, Sylvie Jay.

dossier

Confignon, son organisation politique

L'organisation du Conseil administratif

Chaque membre du Conseil administratif est responsable des dicastères suivants :

Monsieur Dinh Manh Uong

Aménagement
Environnement
Développement durable
Finances et gestion
Développement économique

Administration générale
État civil

Madame Elisabeth Gabus-Thorens

Politique intergénérationnelle
Politique du logement
Petite enfance
Culture
École
Santé et Sport
Politique de communication
Relations avec les sociétés communales
Intégration et Naturalisations

Madame Sylvie Jay

Constructions - travaux
Bâtiments et Equipements
Espaces publics
Autorisations de construire
Sécurité
Mobilité
Transports
Cimetières

De plus, les Conseillers administratifs sont délégués dans les Conseils des fondations suivantes :

- *Fondation d'intérêt public communal des institutions de la petite enfance à Confignon*
Mme Elisabeth Gabus-Thorens
- *Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon*
Mme Sylvie Jay
- *Groupement intercommunal de voirie (CIV)*
Mme Sylvie Jay
- *Fondation des Eaux*
Mme Elisabeth Gabus-Thorens



Eric Baier (VG)



Marlène Charpentier (VG)



Arielle Denoréaz (VG)



Antoinette Hofer (VG)



Jean-Claude Kormann (VG)



Maurice Mazzola (VG)



Samuel Dunant (PLR)



Catherine Graf (PLR)



Gian Heim (PLR)



Roger Jaccard (PLR)



Olivier Peyrot (PLR)



Jean-Carlo Taboada (PLR)



Daniel Blondin (PDC)



Denis Soulier (PDC)



Marcello Tedeschi (PDC)



Didier Quéloz (PDC)



Olivier Bertholet (MCG)



Vincent Brunner (MCG) *



Massimo Mautone (MCG)

Leurs compétences sont :

- approuver le budget de fonctionnement;
- approuver les comptes annuels;
- approuver les crédits d'investissements.

Chaque membre dispose d'un droit d'initiative qui s'exerce sous diverses formes, soit :

- un projet de délibération, proposition écrite au Conseil municipal portant sur un objet prévu à l'article 30 de la Loi sur l'Administration des communes (LAC);
- un projet de motion, proposition écrite faite au Conseil municipal de charger le Conseil administratif de présenter un projet de délibération, de prendre une mesure, de présenter un projet ou une modification de règlement, de présenter un rapport;

Le rôle des Conseillers municipaux

Les Conseillers municipaux, au nombre de 19 pour notre Commune, sont élus pour quatre ans. Ils ne votent pas les lois, ils ont un pouvoir délibératif. Ils prennent donc des décisions qui doivent ensuite être appliquées par le Conseil administratif.

* démissionnaire au 30.06.11

suite en page 4

Confignon, son organisation politique

dossier

suite de la page 3

- une question qui est une demande d'explication, écrite ou orale, adressée au Conseil administratif sur n'importe quel objet ressortissant à l'administration municipale.

L'organisation du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit aussi souvent que nécessaire mais au moins deux fois par an. En général, il se réunit 6 à 8 fois par année le mardi soir à 20h30. Les séances sont publiques sauf pour certains points où le huis clos est exigé (p. ex. les naturalisations).

Chaque année, un Bureau est constitué en élisant un-e président-e, un-e vice-président-e, un-e secrétaire et un-e membre. Ce Bureau prend ses fonctions en juin, en même temps que le Conseil municipal et le Conseil administratif. Dans notre commune, les groupes politiques ont depuis longtemps admis qu'un membre de chaque groupe politique (il y en a quatre actuellement) devait être élu

au Bureau, quelle que soit la représentation de son groupe au sein du Conseil municipal. Les fonctions au sein du Bureau sont exercées selon un tournus.

Le Bureau est chargé

- de représenter le Conseil municipal;
- de veiller au bon déroulement des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux actions citées ci-dessus;
- de veiller à ce que les Commissions exé-

cutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal;

- d'informer le Conseil administratif si les rapports, projets de délibération et autres documents nécessaires aux travaux du Conseil municipal ne sont pas expédiés dans les délais fixés afin qu'il prenne les mesures adéquates;
- de collaborer avec le Conseil administratif à la rédaction de l'ordre du jour des séances du Conseil municipal.

Conformément aux dispositions en vigueur dans la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents (art. 16 et 17m al 2 lettre de la LIPAD), le Conseil municipal délègue ses compétences en la matière au bureau.

Le-la président-e du bureau exerce la présidence du Conseil municipal. Il-elle veille au bon déroulement des débats et au maintien de l'ordre.

Composition du Bureau pour la législature 2011-2014

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Maire	Dinh Manh UONG Démocrate Chrétien	Elisabeth GABUS-THORENS Voix de gauche	Sylvie JAY Libéral-Radical	Dinh Manh UONG Démocrate Chrétien
Président-e	Eric BAIER Voix de gauche	Libéral-Radical	Démocrate Chrétien	Mouvement citoyen genevois
Vice-président-e	Samuel DUNANT Libéral-Radical	Démocrate Chrétien	Mouvement citoyen genevois	Voix de gauche
Secrétaire	Didier QUELOZ Démocrate Chrétien	Mouvement citoyen genevois	Voix de gauche	Libéral-Radical
Membre	Massimo MAUTONE Mouvement citoyen genevois	Voix de gauche	Libéral-Radical	Démocrate Chrétien

Composition des Commissions

Au début de chaque législature, le Conseil municipal constitue, en fonction de la répartition des dicastères entre les Conseillers administratifs, le nombre de commissions qu'il estime nécessaire pour le bon déroulement de ses travaux et nomme ses membres.

Pour la législature 2011-2015, six commissions permanentes ont été constituées:

- Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI)
- Commission de la culture et communication (CCC)
- Commission aménagement et durabilité (CAD)
- Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)

- Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE)

Ces commissions ont pour missions:

- d'examiner les propositions et les projets à la demande du Conseil administratif;
- d'analyser et de donner leur avis sur des propositions particulières émanant du Conseil municipal ou de ses commissions;
- d'entreprendre toute action ou étude qu'elles jugent utile et de faire des propositions pour les domaines d'activité qui leur sont propres;
- de rédiger des rapports pour le Conseil municipal lorsque les commissions sont saisies d'un projet de délibération;
- d'informer régulièrement et de manière succincte le Conseil municipal sur les travaux des commissions;
- de présenter chaque année un rapport d'activité au Conseil municipal avant le

31 janvier de l'année suivante.

Les six commissions permanentes sont en outre chargées de missions particu-

lières en fonction de leur domaine d'activité.

Voici leur composition en détail.

GP

Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI)	
Président	Olivier PEYROT (PLR)
Vice-Président	Marcello TEDESCHI (PDC)
Membre	Antoinette HOFER (VG)
Membre	Jean-Claude KORMANN (VG)
Membre	Vincent BRUNNER (MCG) *
Membre	Jean-Carlo TABOADA (PLR)
Conseillère administrative en charge	Elisabeth GABUS -THORENS (VG)

Commission de la culture et communication (CCC)	
Président	Denis SOULIER (PDC)
Vice-Président	Vincent BRUNNER (MCG) *
Membre	Eric BAIER (VG)
Membre	Marlène CHARPENTIER (VG)
Membre	Catherine GRAF (PLR)
Membre	Samuel DUNANT (PLR)
Conseillère administrative en charge	Elisabeth GABUS -THORENS (VG)

* démissionnaire au 30.06.11

dossier

Confignon, son organisation politique

Commission aménagement et durabilité (CAD)

Présidente	Arielle DENOREAZ (VG)
Vice-Président	Samuel DUNANT (PLR)
Membre	Marlène CHARPENTIER (VG)
Membre	Didier QUELOZ (PDC)
Membre	Vincent BRUNNER (MCG) *
Membre	Gian HEIM (PLR)
Conseiller administratif en charge	Dinh Manh UONG (PDC)

* démissionnaire au 30.06.11

Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE)

Président	Gian HEIM (PLR)
Vice-Président	Eric BAIER (VG)
Membre	Roger JACCARD (PLR)
Membre	Marcello TEDESCHI (PDC)
Membre	Massimo MAUTONE (MCG)
Membre	Antoinette HOFER (VG)
Conseiller administratif en charge	Dinh Manh UONG (PDC)

Commission de la mobilité, des transports et de la sécurité (CMTS)

Président	Olivier BERTHOLET (MCG)
Vice-Président	Eric BAIER (VG)
Membre	Arielle DENOREAZ (VG)
Membre	Denis SOULIER (PDC)
Membre	Roger JACCARD (PLR)
Membre	Olivier PEYROT (PLR)
Conseillère administrative en charge	Sylvie JAY (PLR)

Commission des constructions, équipements et espaces publics (CCEE)

Président	Jean-Claude KORMANN (VG)
Vice-Président	Jean-Carlo TABOADA (PLR)
Membre	Daniel BLONDIN (PDC)
Membre	Maurice MAZZOLA (VG)
Membre	Olivier BERTHOLET (MCG)
Membre	Catherine GRAF (PLR)
Conseillère administrative en charge	Sylvie JAY (PLR)

La Mairie

Travaux réalisés, en cours et à venir

Travaux réalisés

Ecole de Confignon

Durant les vacances scolaires 2011, l'école de Confignon a vu se réaliser la deuxième phase de ses travaux de rénovation. Isolation des contrecœurs des fenêtres et de la toiture, remplacement des vitrages et des luminaires, réfection des sols, des plafonds et des murs ont été effectués dans le bâtiment D. Quant aux bâtiments B et C, ils ont été traités pour la carbonatation. La phase suivante aura lieu aux prochaines



vacances d'été et concernera les bâtiments B et C pour les travaux généraux et le bloc A pour le traitement de la carbonatation.

L'installation par la société YellowPrint Sàrl de la 2^{ème} phase des panneaux solaires s'est également déroulée sur les bâtiments D et E.

Extension de l'éclairage public

La dernière extension de l'éclairage public a pris fin en mai de cette année. Rappelons ici qu'elle concernait les chemins de la Boule et de Murcie et l'ajout de candélabres sur le réseau existant.

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



Réfection des chaussées

L'étape II vient de s'achever aux chemins de la Boule, de la rampe de Chavant, au carrefour de la Poste, de Chaumont et de Pontverre. Les étapes III et IV se dérouleront en 2012 et 2013. Le choix des chemins dépendra des différentes nécessités, obligations et/ou opportunités, ainsi que du rapport de la société ERTEC S.A., bureau d'ingénieurs spécialisé dans l'analyse des chaussées.

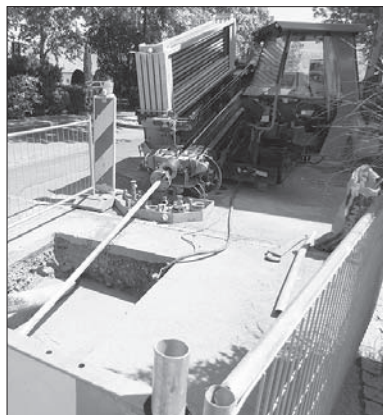
Travaux réalisés, en cours et à venir

La Mairie

suite de la page 5

Installation de la fibre optique dans les bâtiments communaux

A l'heure où nous imprimons, les forages dirigés nécessités par l'installation de la fibre optique sont terminés dans le village et se poursuivent dans le parc de la mairie. A cause d'une mauvaise connaissance des tracés souterrains des canalisations, un certain nombre de sondages supplémentaires ont été nécessaires. Tous les bâtiments communaux seront reliés durant le mois d'octobre (mairie, salle communale, école de Confignon et maison de paroisse). Cette technique innovante a permis d'installer près d'un kilomètre de tuyaux en sous-sol sans devoir ouvrir les routes comme habituellement dans ce genre de travaux.



Travaux à venir

Rénovations – travaux de la Fondation d'intérêt public pour le logement

Les travaux de rénovation des immeubles 2 à 10, place de l'Eglise débuteront dans le courant du 3^{ème} trimestre 2011, ils dureront environ 12 mois. Ces rénovations concerneront l'amélioration thermique de l'enveloppe des bâtiments, le remplacement des menuiseries extérieures ainsi qu'une réfection complète de la toiture pour les numéros 8 et 10.

Mise en séparatif des canalisations (rte de Soral, rampe de Pontverre, ch. des Hutins 1)

Comme annoncé dans notre dernière édition, la demande d'autorisation pour les travaux de mise en séparatif des canalisations passant sous la place et dans le chemin de Pontverre a été déposée en juin de cette année. Le début des travaux, sous réserve de l'acceptation de ladite procédure, pourraient démarrer au 1^{er} trimestre 2012 et auront une durée de 12 mois. Les travaux de réaménagement de la place de l'Eglise débuteront, quant à eux, trois mois après le début des travaux de la mise en séparatif.

Constructions à venir

A2 Berthet – projet de la Fondation d'intérêt public pour le logement

Pour cet immeuble, la demande d'autorisation de construire a été déposée en juin 2011 et les travaux pourront commencer vers le 2^{ème} trimestre 2012, sous réserve de l'acceptation de ladite procédure, et devraient durer 18 mois environ. Cet immeuble comprendra douze logements allant du 4 au 6 pièces de catégorie HM (habitation mixte).

Cressy plus – projet de la Fondation d'intérêt public pour le logement

La demande d'autorisation de construire

ayant été déposée en octobre 2010, les travaux de construction débuteront au 3^{ème} trimestre 2011, sous réserve de l'acceptation de ladite procédure. Ils dureront environ 18 mois. Ce nouvel immeuble comportera dans les étages des appartements adaptés aux besoins des personnes âgées indépendantes et un appartement communautaire, alors que le rez-de-chaussée sera, lui, dévolu à d'autres secteurs d'activités.

Informations générales

Les travaux de reconstruction de l'immeuble abritant le pressing Baechler, à la rue de Bernex 1bis et 1ter, ont débuté. Le chemin de Vuillonex est fermé à la circulation à la hauteur dudit chantier. Seuls les piétons peuvent passer. Ces travaux dureront environ 450 jours et sont du ressort du propriétaire privé de cette parcelle.

AM



Aménagement

Projet «Les Cherpines Les Charrotons»

Où en est le Plan directeur de quartier?

L'élaboration du Plan directeur de quartier du projet d'urbanisation du secteur des Cherpines suit son cours. A l'heure où nous mettons sous presse, le Comité de pilotage (COPIL), composé des exécutifs des communes de Confignon et de Planles-Ouates, va se réunir en vue d'une validation de certaines options proposées par le groupe de mandataires FHY.

Quelques options ont déjà été prises, notamment en termes d'offre commerciale. Le Comité de pilotage ne souhaite pas

implanter sur le site de grands centres commerciaux mais, bien au contraire, des commerces de petite ou moyenne taille ne répondant principalement qu'aux besoins des futurs habitants. Les surfaces dédiées au commerce (alimentaire et non alimentaire) seront au maximum de 10'000 m² de surface brute de plancher.

Comme déjà annoncé, le Comité de pilotage a opté pour un tracé de tramway Genève Pont Rouge – Saint-Julien à travers le quartier, avec une boucle desservant ainsi l'ensemble des habitations, la zone industrielle ainsi que l'ensemble des activités qui existeront sur place. L'étude d'insertion urbaine sur la totalité du tracé menée par la Direction générale de la mobilité tient compte de ce paramètre.

Propriétaires

La Commune de Confignon poursuit les

discussions avec différents propriétaires. À ce titre, une séance d'information a été organisée à la salle communale au mois de juin pour expliquer les techniques de droits à bâtir ou encore le processus d'un droit de préemption que les collectivités publiques peuvent faire valoir. Lors de cette soirée, la Commune a invité la Fondation pour le logement coopératif et bon marché (FPLC) ainsi que la Fondation des terrains industriels (FTI) pour exposer ces éléments.

Développement durable

Dans le cadre du projet des Cherpines, les Communes de Confignon et de Planles-Ouates ont décidé de s'inscrire au programme fédéral SMEO offrant les outils nécessaires lors de développements urbains pour évaluer les projets sous l'angle du développement durable. Une informa-

tion plus détaillée sur ce programme sera faite dans un prochain numéro.

Organisation à la Mairie

Le Conseil administratif a décidé de mettre en place une structure stratégique et opérationnelle dans le cadre de ce projet majeur. Lors de la séance du 9 juin dernier, le Conseil administratif a décidé de créer un Groupe Cherpines du Conseil administratif réunissant autour de lui des membres de l'administration mais également des experts externes pour certaines thématiques.

Au niveau politique, Monsieur Dinh Manh Uong est le Conseiller administratif délégué au projet des Cherpines en tant que responsable du dicastère aménagement et durabilité.

suite en page 7

La Mairie

suite de la page 6

La création de ce groupe permettra d'échanger et d'analyser de manière précise les différentes options à prendre dans la planification des Cherpines.

Pour appuyer ce groupe composé du Conseil administratif in corpore, d'un représentant du Conseil municipal en la personne de la Présidente de la commission aménagement et durabilité, de trois membres de l'administration ainsi que de trois experts, l'organisation opérationnelle au niveau de l'administration a été revue avec la création d'une structure interne d'aménagement (SIAM) pilotée par Monsieur Mario Rodriguez, Secrétaire général adjoint, qui était déjà en charge de l'ensemble des projets d'aménagement.

Place de l'Eglise

La demande d'autorisation de construire a été déposée au début de l'été. A l'heure où nous mettons sous presse, la Commune est toujours en attente de la réponse de l'office des autorisations de construire. Pour mémoire, mis à part le réaménagement de l'ensemble du centre du village,

les travaux vont également porter sur les travaux d'assainissement des canalisations afin de mettre le réseau en séparatif et être ainsi conforme aux réglementations cantonales en la matière.

Les travaux débuteront le 1^{er} trimestre 2012 en ce qui concerne les travaux d'assainissement. Les travaux de réaménagement débuteront, quant à eux, trois mois après.

Plan directeur cantonal 2030

L'enquête publique du Plan directeur cantonal 2030 s'est achevée le 8 juillet dernier. Les associations ainsi que les particuliers pouvaient, l'espace de deux mois, émettre toutes les observations concernant ce document.

Plusieurs associations de notre commune ont ainsi envoyé leurs remarques à l'Office cantonal de l'urbanisme.

La Commune, quant à elle, sera saisie de ce projet de Plan directeur cantonal durant l'automne. Elle devra faire ses remarques et faire voter une résolution par le Conseil municipal avant la fin de l'année, tout

comme l'ensemble des communes genevoises.

Projet Stratégique Bernex-Nord

Le projet stratégique de développement Bernex-Nord a démarré durant le printemps de cette année. Un projet stratégique de développement définit, sous la direction du Canton, un périmètre stratégique pour un développement urbain. L'ensemble du territoire cantonal est ainsi découpé en projets stratégiques de développement. Ils sont intégrés dans le projet de Plan directeur 2030.

Notre commune est concernée par ce projet stratégique de développement dans le secteur du PAC Bernex-Est ainsi qu'au nord du quartier de Cressy. Pour mémoire, le PAC Bernex-Est (zone située entre la rue de Bernex et la route de Soral incluant la césure verte) est déjà inscrit au Plan directeur cantonal actuel. La Commune de Bernex est également touchée par ce PAC, comme cela a déjà été dit dans d'autres éditions du journal communal. Des études ont été menées ces dernières

années et une première enquête publique pour modifier les limites de zones a déjà été réalisée, garantissant la césure verte ainsi que l'implantation de 100 logements et d'un bâtiment d'activités.

Le projet du PAC Bernex-Est a été mis en veille le temps de débiter les études du projet stratégique de développement Bernex-Nord pour qu'une coordination puisse être assurée.

Au début du mois de juillet, le Canton de Genève a invité l'ensemble des propriétaires de Confignon et de Bernex touchés par ce projet stratégique de développement à une séance d'information à la salle de Lu-chepelet à Bernex.

Nous ne manquerons pas de tenir les lecteurs au courant de l'avancement de ces études.

MR

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Nouveaux locaux pour les pompiers au Centre intercommunal de voirie (CIV)

En 2009, suite à l'acquisition du camion pour les pompiers, les Conseillers administratifs de Bernex et de Confignon avaient émis le souhait de poursuivre le rapprochement des compagnies. De nombreuses séances réunissant autorités communales, commandants des compagnies, Conseil du groupement du CIV et responsables techniques communaux ont eu lieu pour définir l'emplacement le plus approprié pour un bâtiment permettant une synergie. Très vite, l'enceinte du CIV est apparue comme le lieu le plus approprié à l'installation de ce nouvel édifice.

Bref historique

En 2010, l'étude de faisabilité a permis d'élaborer le cahier des charges en vue du lancement de la procédure de concours selon le règlement des accords intercantonaux sur les marchés publics (AIMP). En mai 2011, le jury a désigné le lauréat. Le pool de mandataires Bunq S.A. (architectes) et EDMS S.A. (ingénieurs civils) se



sont donc vu attribuer le mandat pour la finalisation du projet définitif et le calcul de son coût. Suite à cela, en mars 2012, les Conseils municipaux des Communes de Bernex et de Confignon devront voter les crédits nécessaires à la construction du bâtiment proposé.

Ce bâtiment permettra :

- de loger les deux compagnies,
- d'accueillir les divers véhicules nécessaires aux interventions,

- de libérer les locaux actuels afin de les réattribuer pour les besoins d'autres services ou entités,
- d'optimiser le fonctionnement des compagnies.

Cette nouvelle caserne devrait entrer en fonction dans le courant 2014. Nous tiendrons les lecteurs informés de l'évolution de ce dossier.

AM

TCOB, bientôt la fin des travaux !

10 décembre, qu'évoque cette date pour vous ? Mais, c'est l'Escalade ! Non, c'est le 12 ! La course de l'escalade ? Non, c'est le 3 ! Alors ?

C'est la date choisie pour l'inauguration du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB).

Après trois années de gros travaux, le chantier du TCOB touche à sa fin. Les Autorités cantonales ainsi que les Autorités des Communes de Genève, Lancy, Onex, Confignon et Bernex invitent la population à inaugurer les 6,5 km qui relient la gare de Cornavin à Bernex le **10 décembre** prochain.

Alors réservez cette date et venez faire la fête à cette occasion ! Tous les détails seront communiqués ultérieurement.

La Mairie

SERVICES OFFICIELS

Mairie

Chemin de Murlaz 2, 1232 Confignon
www.confignon.ch • e-mail : info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 17h00 à 18h30

Juillet et août : de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat :

022 850 93 93

Fax :

022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement

de l'état civil de Bernex

022 850 92 30

Conseillers administratifs

Dinh Manh UONG, Maire

Elisabeth GABUS-THORENS

Sylvie JAY

PDC

VG

PLR

Conseillers municipaux

BAIER

BERTHOLET

BLONDIN

CHARPENTIER

DENOREAZ

DUNANT

GRAF

HEIM

HOER

JACCARD

KORMANN

MAUTONE

MAZZOLA

PEYROT

QUELOZ

SOUPLIER

TAYMANN

VG

MCG

PDC

VG

VG

PLR

PLR

PLR

VG

PLR

VG

MCG

VG

PLR

PDC

PDC

PDC

SERVICES OFFICIELS

Poste de Confignon

chemin de Pontverre 16

058 454 00 61

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,

de 8h00 à 11h00 et de 15h00 à 18h00

samedi, de 9h00 à 11h00

Ramoneur

Oberson Michel

022 910 23 83

MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.

Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :

Produits laitiers • Fruits et légumes • Fleurs

SANTÉ ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

Médecins :

Mme Béatrice Bertholet-Masset

3, ch. des Hutins

022 757 24 66

M. Jean-Marie Schell

203, rte de Chancy

022 757 46 47

M. Jean-Luc Baer, Mme Sylvia Baer-Cornu

12, ch. Sous-le-Clos

022 757 50 16

M. Jean-André Brun, M. Jacques Falcicola

42, ch. de Vuillonex

022 727 04 27

Mme Line Restellini-Vuarmon

Psychiatre-psychothérapeute

21b, ch. des Failles

022 777 10 82

Centre médical de Cressy

99, route de Loëx

022 727 04 70

Unité d'orthopédie et traumatologie du sport

99, route de Loëx

022 727 15 50

Sage-femme à domicile :

Mme Sophie Demareux

17, rue Edouard-Vallet

076 319 28 08

Mme Sarah Aghedo-Phildius

2b, ch. Sur-Beauvent

022 756 03 80

Acupuncture :

Centre Sport Multithérapies Cressy

M.S Pidancet et M. F. Potier

022 727 10 30

Etiopathie :

M. Klaus Brede

44, ch. des Hutins

079 301 36 26

Physiothérapeutes :

Sant'Eckert

Mmes Rard, Karcher Faval et Finazzi

11, ch. Louis-Eckert

022 777 07 07

Centre Sport Multithérapies Cressy

M.S Pidancet et 18 physiothérapeutes

99, route de Loëx

022 727 10 30

Naturopathes :

Sant'Eckert

11, ch. Louis-Eckert

022 777 07 07

PAROISSES

Paroisse catholique

Secrétariat

022 757 10 35

Charles Christophi, curé

022 757 06 84

Claude Nicod, curé

022 756 15 29

Paroisse protestante

Secrétariat : Mme Isabelle Schweizer

022 757 10 71

Ma et Ve après-midi, jeudi toute la journée

Pasteurs : Mme Nadine Manson

022 757 29 82

M. Roland Benz

079 469 80 77

Culte : dimanche 10h, ch. Sur-Beauvent 20, Bernex

bernex-confignon@protestant.ch

La Communauté des chrétiens

M. Wild, pasteur

022 777 17 63

SOCIÉTÉS LOCALES

Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare

022 757 12 72

Association Artisan'Art

Présidente : Mme Chantal Gerber

022 757 46 16

Association de l'Ecole Rudolf Steiner

M. Denis Sechaud

022 727 04 44

Association le Feuillu de Confignon

Mme Jeanne Blanchet

076 340 55 94

Association des Habitants de Cressy (AHC)

Co-présidents :

M. Fernando Da Silva

022 777 02 89

M. Victor Ferreira

022 757 07 32

contact@cressy.ch

Association des Intérêts de Confignon (AIC)

Président : M. Philippe Miranda

022 757 29 45

assintconf.ch

Association de modèles réduits

Président : M. Christian Frey

022 850 93 60

Association du Marché de Noël

Prés. : Mme Catherine Graf

022 757 26 93

Association des parents d'élèves de Confignon (APEC)

pahud-es@bluewin.ch

079 510 50 00

SERVICES OFFICIELS

Mairie

Chemin de Murlaz 2, 1232 Confignon

www.confignon.ch • e-mail : info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 17h00 à 18h30

Juillet et août : de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat :

022 850 93 93

Fax :

022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement

de l'état civil de Bernex

022 850 92 30

Conseillers administratifs

Dinh Manh UONG, Maire

Elisabeth GABUS-THORENS

Sylvie JAY

PDC

VG

PLR

Conseillers municipaux

BAIER

BERTHOLET

BLONDIN

CHARPENTIER

DENOREAZ

DUNANT

GRAF

HEIM

HOER

JACCARD

KORMANN

MAUTONE

MAZZOLA

PEYROT

QUELOZ

SOUPLIER

TAYMANN

VG

MCG

PDC

VG

VG

PLR

PLR

PLR

VG

PLR

VG

MCG

VG

PLR

PDC

PDC

PDC

Bibliobus : Bibliothèque municipale - bimensuel
(pour les dates, merci de vous reporter au site
www.confignon.ch)

Ecole de Cressy, lundi de 10h00 à 12h00

Place de l'Eglise, lundi de 14h00 à 17h00

Conservatoire populaire de musique,

danse et théâtre

La police municipale...

La Mairie

... une police de proximité

Vivre en sécurité représente un besoin essentiel aujourd'hui pour la population. Outre une intervention efficace et rapide, les communiers attendent de la police municipale qu'elle assure une présence visible, qu'elle soit à l'écoute de leurs préoccupations concernant la sécurité et qu'elle présente des solutions concrètes aux problèmes d'insécurité rencontrés.

L'action de la police de proximité se fonde sur trois principes: **présence, contact et partenariat**. En patrouillant dans la commune, la police municipale est proche de la population. Elle assure une présence visible sur le terrain, notamment aux abords des écoles, des établissements et

bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

La police municipale privilégie des moyens de transport respectueux de l'environnement et permettant un contact aisé avec la population. Elle se déplace essentiellement à pied et à vélo. La présence visible régulière sert, en plus de son effet dissuasif, à rassurer la population.

Les équipes de la police de proximité sont formées spécifiquement pour l'ilotage. Ces ilotiers entretiennent un lien réel avec la population et les différents partenaires sociaux grâce à leur présence permanente dans un secteur urbain restreint. Ils ont pour tâches de:

- travailler en réseau avec les différents partenaires;

- développer la collaboration dans les quartiers;
- mener des actions de médiation pour faciliter la cohabitation;
- entretenir des contacts réguliers avec toutes les catégories de la population;
- s'investir dans la vie associative.

Détecter les incivilités et les résoudre en amont, misant ainsi sur la prévention sans pour autant oublier le volet répressif, lorsqu'il s'avère nécessaire, fait partie également des nombreuses tâches des agents de police de proximité.

Dans son rôle de prévention, notamment dans les écoles, la police municipale collabore avec les enseignants et surveille la circulation routière à proximité des bâtiments scolaires et des préaux en dehors des heures d'enseignement. La police municipale organise aussi des actions de

prévention ponctuelles.

Les agents de police de proximité sont affectés à des secteurs déterminés couvrant l'ensemble du territoire communal, lesquels comprennent également les communes de Confignon, Avully et Aire-la-Ville.

Les agents de police municipale coopèrent avec la police cantonale et les autorités compétentes dans leurs domaines d'activité et échangent avec elles les informations utiles à l'accomplissement de leurs missions. Les services sociaux, les services communaux (voirie, écoles, associations, TSHM) peuvent également apporter des réponses efficaces à des problèmes d'insécurité. Il faut donc favoriser une approche pluridisciplinaire et cultiver le développement.

Sabina Ritter, cheffe de poste de la police municipale de Bernex

L'Antenne de suivi socioprofessionnel CapEmploi-OSEO...

... un nouvel outil au service des jeunes

CapEmploi, dont nous vous avons déjà parlé lors de précédents numéros de ce journal, est un dispositif intercommunal créé en 2008 par six communes (Aire-la-Ville, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon et Soral), qui offre des stages de mobilisation ainsi qu'un accompagnement vers l'insertion professionnelle aux jeunes en rupture (15-25 ans). Dans le but de construire avec les jeunes une insertion durable par le biais d'un parcours efficace

et offrant des résultats concrets, il était important de pouvoir, à terme, compter sur un partenaire spécialisé dans l'insertion et l'accompagnement de proximité.

C'est aujourd'hui chose faite! L'OSEO-Genève (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) a été choisi par notre dispositif pour mettre sur pied, dès septembre 2011, une antenne de suivi socioprofessionnel.

Il s'agira dans un premier temps d'un projet pilote de deux ans, financé par les Communes en partenariat avec des donateurs privés que nous tenons ici à remercier très sincèrement pour leur soutien: la Banque

Raiffeisen, la fondation Isabelle Hafen et Teamco Foundation Schweiz.

L'antenne CapEmploi-OSEO prendra ses quartiers au premier étage du nouveau bâtiment appartenant à la Commune de Bernex, le Forum, situé dans la zone sportive du Signal. Le poste à 60% que l'OSEO va assumer sera découpé en plages horaires de façon à proposer autant des permanences (accueil, questions, conseils, accès informatique) que des espaces privilégiés sur rendez-vous (entretiens).

Un grand atout de notre partenaire réside dans les outils d'insertion et le réseau

d'insertion que l'OSEO a développés à Genève; nous y aurons un accès facilité, ce qui ouvrira bon nombre de portes à nos jeunes de la Champagne.

L'inauguration du dispositif aura lieu le jeudi 17 novembre à 18h30 devant le bâtiment du Forum, ceci en présence des autorités communales des six communes, des partenaires d'insertion du dispositif, des bailleurs de fonds du projet pilote, des collaborateurs ainsi que des jeunes.

Vous êtes bien entendu toutes et tous les bienvenus!

EG

"À vélo au boulot" pendant tout le mois de juin!



tion Pro vélo au niveau suisse.

Pour la quatrième année consécutive, l'administration communale a participé à cet événement proposé par l'association

Ce ne sont pas moins de 20 collaborateurs et collaboratrices, soit de la Mairie, soit de la Petite enfance, qui ont participé en 2011 et se sont rendus au minimum un jour sur deux au travail à vélo durant le mois de juin.

Une manière de découvrir pour certains ou de stimuler pour d'autres ce déplacement quotidien de la maison au travail à l'aide de la "petite reine", que ce soit avec un simple vélo ou un vélo électrique (VAE) si nécessaire.

Toutes les entreprises qui le souhaitent peuvent participer à cette action. N'hé-

sitez pas à vous renseigner pour participer vous aussi en juin 2012!

Renseignements: durabilite@confignon.ch

SO



Devant l'annexe de la Mairie durant l'action "à vélo au boulot".

La Mairie

Restaurant scolaire de Confignon

Retrouvez les menus en ligne !

Comme vous le savez très probablement, le restaurant scolaire de Confignon est géré par une association de parents, l'Association du Restaurant Scolaire de Confignon.

Le Comité de l'Association fait un travail remarquable, dont nous le remercions vivement : il coordonne avec le traiteur la livraison des repas, il gère le personnel de cuisine qui s'occupe du restaurant, il suit les paiements, il est en contact avec les enfants, les familles, l'école, le GIAP... et la Commune bien sûr.

Les repas servis par le restaurant scolaire dans les écoles de Confignon et Cressy

sont labellisés "fourchette verte junior" et sont préparés par la société DSR. Fourchette verte est un label de restauration de qualité, qui cherche à concilier plaisir et santé, dans le cadre de la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies (divers cancers, pathologies cardiovasculaires, obésité). Vous trouverez plus de renseignements sur leur site internet www.fourchetteverte.ch.

En janvier 2011, nous avons invité les parents dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire à une séance d'information sur le label "fourchette verte", qui a été animée par Madame Fabbi, diététicienne auprès du Service Santé Jeunesse.

Lors de cette rencontre, certains parents ont demandé s'il était possible de connaître quelques jours à l'avance les menus

proposés par le restaurant, afin de ne pas offrir aux enfants le soir le même repas qu'ils auraient mangé à midi...

Le menu de la semaine est bien entendu depuis toujours affiché sur la porte d'accès au restaurant scolaire de chaque école et donc visible par tout le monde.

Il est maintenant disponible également en ligne (dès le lundi) sur le site de la Commune : <http://www.confignon.ch/fr/viesociale/restaurantsscolaires/>

Et pour celles et ceux qui ne se sentiraient pas concerné-e-s n'ayant pas d'enfants au restaurant scolaire, ce menu peut bien entendu vous donner des idées pour préparer des repas sains et équilibrés.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un bon appétit!

EG

Le saviez-vous ?

Beaucoup de personnes ont posé la question du coût des feux d'artifice tirés chaque année le 1^{er} août. Grâce au premier lieutenant Olivier Ischer de la Compagnie de sapeurs pompiers de Confignon, les feux d'artifice ne coûtent que CHF 3'500.—, ce dernier s'occupant avec quelques hommes de la compagnie du montage des éléments. Profitons de ces quelques lignes pour le remercier pour les magnifiques prestations de ces dernières années.



A la mi-mai, le Festival du développement durable était au détour du chemin à Bernex et à Confignon !

A l'occasion du second Festival cantonal du développement durable et de la parution du guide "Confignon, Bernex. Le développement durable au détour du chemin", l'ASDD —appuyée par les Communes

de Bernex et de Confignon— a proposé une balade commentée ouverte à toutes et tous. Commencée à 9h30 avec café-croissants et se terminant en fin d'après-midi avec un apéritif accompagné d'une distribution de récompenses pour les bonnes réponses d'un quizz, cette journée de balade a remporté un vif succès auprès de la population. En milieu de journée, que cela soit pour connaître le fonctionnement de la culture hors sol dans les serres de Lully, lors du buffet offert à la Ferme des Bois ou encore pour visiter les réservoirs d'eau des SIG situés dans les entrailles

du Signal de Bernex, on pouvait compter jusqu'à 150 participants!

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir sous un nouveau jour leur territoire quotidien, l'itinéraire proposé dans le guide serpente les plus beaux coins de Confignon et Bernex-sud. A parcourir à pied ou à vélo, en famille ou avec des amis.

Des exemplaires sont disponibles à la Mairie ou peuvent être commandés sur Internet au prix de 14.— Frs. (www.genevedurable.ch).

SO

Trois jours pour choisir d'être HABITANTS

Trois jours pour les personnes en recherche d'un logement en adéquation avec leurs besoins et leurs idées.

Trois jours pour les élus, qui insèrent désormais dans leurs projets d'aménagements urbains des éco-quartiers ou des coopératives d'habitants.

Trois jours pour des projets d'éco-quartiers, pour un urbanisme innovant, écologique et confié aux habitants.

Trois jours pour les défenseurs du Droit au Logement international car, pour faire face efficacement aux dégâts de la globalisation et de la crise, un engagement solidaire, participatif et sans frontière est une alternative.

Le **vendredi 30 septembre** amphithéâtre S160 à l'Unimail

(Université de Genève) de 17h à 21h.

Le **samedi 1^{er}** et **dimanche 2 octobre**, salle communale de Confignon de 10h à 22h.

Vous êtes curieux de la culture participative, désirez être acteurs de l'Habitat de demain et contribuer à la réflexion sur la ville alors venez nombreux participez à ce ForuMMédia!

Le samedi 1^{er} octobre, avec la participation de Mme Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative et M. Dinh Manh Uong, Maire, et la présence de magistrats de communes genevoises et frontalières.

Le programme complet sur www.alachaine.ch et www.confignon.ch



Appel pour des candidats au Coup de chapeau de la Commune !

Le **Coup de chapeau** est attribué à une personne, à une association ou à un groupement de la Commune s'étant particulièrement distingué dans les domaines les plus divers : social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif ou autre.

Conditions d'obtention

Les bénéficiaires doivent :

- être originaires de la Commune de Confignon ou domiciliés sur le territoire de la Commune,
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la Commune,
- à titre exceptionnel, le **Coup de chapeau** peut être attribué à une personne qui a œuvré dans l'intérêt de la Commune sans y être domiciliée.

Critères d'évaluation

Les différents profils possibles des bénéficiaires sont les suivants :

- personnes ayant rendu de grands services dans le domaine humanitaire, social ou scientifique,
- artistes s'étant particulièrement distingués,
- sportif ou sportive ayant accompli une performance,
- équipe d'un club s'étant particulièrement distinguée,
- club ayant obtenu des résultats d'ensemble méritoires,

mais aussi :

- personnes ayant rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal,
- dirigeants de groupements ou de sociétés ayant fait preuve d'un dévouement particulier.

Remise du Coup de chapeau

La remise du **Coup de chapeau** aura lieu dans le courant du mois de janvier, lors de l'Apéritif communal.

Nous attendons vos candidatures ou propositions de candidature accompagnées d'un descriptif, à remettre **d'ici au lundi 8 novembre 2010** à la Mairie de Confignon, chemin de Mourlaz 2, 1232 Confignon ou par e-mail : communication@confignon.ch

La Mairie



Résumé de séance

LE CONSEIL

Le premier Conseil municipal de la législature 2011-2015 a siégé le **21 juin** dernier. Ci-dessous, un résumé des affaires importantes traitées lors de cette séance:

Contrat de bail entre Yellowprint Sarl et la Commune de Confignon pour la location de surfaces sur le toit de l'Ecole de Confignon (phase 2)

Le 15 juin 2010, le Conseil municipal avait approuvé le bail conclu avec la société Yellowprint en vue de la location de surfaces en toiture de l'école de Confignon. Au mois d'août 2010, des panneaux solaires ont été installés sur le toit de l'école sur une surface de 130 m². Depuis lors, la société Yellowprint a proposé au public l'achat de nombreuses parts de CHF 1'100.- et produit aujourd'hui l'équivalent de 21'000 kWh par année (consommation de 4 foyers de 4 personnes).

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité un nouveau contrat de bail avec Yellowprint pour la location de 136 m² supplémentaires.

Projet de délibération pour les indemnités des membres du Conseil municipal

Les indemnités des membres du Conseil municipal s'élèvent à CHF 1'500.- par année. Durant la législature précédente, la Commission des finances avait évoqué l'idée d'une réactualisation de ce montant inchangé depuis 2003. Le Conseil a renvoyé ce projet à la Commission des finances par 16 voix pour et une abstention en apportant diverses recommandations.

Projet de délibération pour la délégation de compétences au Conseil administratif pour la signature de divers actes authentiques.

Il s'agit d'une délégation usuelle de compétences votée en début de législature.

Projet de délibération pour la modification des statuts du Centre intercommunal de voirie (CIV)

La question de l'approbation des nouveaux statuts du Centre intercommunal de voirie (CIV) a donné lieu à un débat très

nourri, avec dépôt d'un rapport de minorité. En arrière-plan, se posait la question du juste équilibre financier entre les deux communes de Bernex et Confignon, des frais liés au chantier de la nouvelle caserne des pompiers. Finalement, le projet est renvoyé en Commission des finances et gestion - développement économique (CFGDE).

Informations du Conseil administratif sur différents projets d'aménagement :

1. Cherpines
2. Bernex-Nord
3. Plan directeur cantonal

Le Conseil administratif avait à cœur d'informer les Conseillers municipaux sur l'évolution de ces trois projets très importants. Le plan directeur de quartier (PDQ) pour les Cherpines sera mis à l'enquête autour du 20 octobre prochain, et le Conseil municipal devra voter un préavis. Le PAC de Bernex-Nord (qui empiète sur une partie du territoire de Confignon) sera

intégré à l'étude d'un plan stratégique de développement. Enfin, la consultation publique sur le Plan directeur cantonal s'est conclue le 8 juillet.

Informations du Conseil administratif sur différents projets de construction :

1. Cressy Plus
2. A2 Berthet
3. Place de l'Eglise

Ces trois importants projets de construction font l'objet d'une information du Conseil administratif. Pour l'immeuble Cressy Plus, l'autorisation de construire est prévue pour août 2011 et le premier coup de pioche pour octobre. Pour l'immeuble A2 Berthet, l'autorisation est prévue pour novembre 2011. Pour la Place du Village, les riverains ont été reçus le 16 juin par le Conseil administratif et les travaux suivent leur cours.

Eric Baier

Président du Conseil municipal



Soirée Confid'oizes

Le 12 novembre prochain aura lieu **"Le Bal des Confid'oizes"** à la salle communale de Confignon.

Animé par "Ascomusic" Dédé et Caro

Ouverture des portes à 21h.
Entrée Fr. 12.00

Venez nombreux, nombreuses!

Organisation les Confid'oizes

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (articles, informations, etc.) peuvent remettre leur texte à **communication@confignon.ch** d'ici au :

24 octobre 2011

(parution mi-décembre).

au-delà des thuyas ...



CRESSY
va fêter
ses 10 ans le
25 septembre

Cette année, la Fête de Cressy va se parer de ses plus beaux atours. Eh oui, le nouveau quartier a déjà un vécu de 10 ans derrière lui. A cette occasion, l'AHC a concocté des animations de choix pour toutes générations confondues.

Les festivités vont commencer à 11h avec l'apéritif offert par l'AHC, puis se poursuivre à 11h50 avec le traditionnel lâcher de ballons haut en couleur. A 12h, après le mot des autorités communales de Bernex et Confignon, la buvette et le stand de petite alimentation (hot-dogs, sandwiches, gaufres, pop-corn, brochettes de bonbons et glaces) ouvriront leurs portes. Cette année, le repas va être de couleur asiatique avec d'excellents plats. Lesquels? Nous vous laissons le soin de le découvrir par vous-même. Conjointement, les jeunes sous le fief du BUPP vont proposer de succulentes pâtisseries.

Les enfants peuvent se réjouir à l'avance, la tombola va aussi faire partie de cette belle journée. Tout plein de lots, soit offerts par les sponsors ou des privés, soit achetés, vont apparaître sur l'éventaire.

Les tonalités musicales vont débiter à 13h

avec un duo d'accordéonistes... Il va nous enchanter avec différents rythmes qui vont probablement réveiller des souvenirs enfouis et peut-être donner envie aux téméraires d'essayer quelques pas de danse.

La danse, celle-ci va être à l'honneur et va changer de cadence tout au long de la journée. A 14h05 et à 16h30, la Rock Dance Company va venir enchanter les yeux avec des tas de figures rock acrobatiques à vous donner le vertige. El Grupo Arte Cultural Brasil - Mestre Estrovenga va enflammer le quartier à 14h30 avec ses figures et ses rythmes de capoeira. A 15h10 et à 17h20, les danseurs et danseuses entraînés par le BUPP vont quant à eux nous séduire de hip-hop, rap et autres danses toutes plus funs les unes que les autres. La troupe de cirque Altaïr va en faire rêver plus d'un avec son spectacle à 15h30. Puis, petits et grands pourront tester certaines activités "circassiennes". Les fous du monocycle du groupe "Les Casse-Rayons" vont faire tourner leur engin dans tous les sens à 16h50, puis cela sera à votre tour de tenter de grimper sur ces étranges appareils.

Parallèlement, les enfants vont pouvoir s'échauffer musculairement sur des avions à pédale à partir de 13h30. Puis ils vont s'imaginer être au Far-West en chevauchant un taureau fougueux. Qui va tenir le plus longtemps sans tomber? Les adultes ne vont pas pouvoir faire les timides, ils vont aussi avoir leur chance! Ensuite, pour

tenter de calmer le rythme cardiaque, les bambins vont profiter d'un tour plus serein sur le dos d'un des poneys de Blacklyland.

Que d'activités et elles ne s'arrêtent pas là! Les "pitchounets" vont essayer de sauter le plus haut possible dans un château gonflable pendant que les parents vont se faire maquiller... Comment... les parents? Mais oui... s'ils le désirent, pourquoi ne pas mettre un peu de couleurs et de formes sur les visages?... c'est la fête!!! Mais, peut-être que les adultes vont préférer s'asseoir autour d'un bon verre et d'une belle tranche de gâteau avec leurs amis.

Voilà le programme de cette folle journée qui va avoir lieu le dimanche 25 septembre dans le préau de l'école de Cressy de 11h à 18h. Petits et grands, Bernésiens, Confignonnais, Onésiens ou habitants d'autres communes, venez nombreux pour vous amuser avec nous!

Le comité de l'AHC



au-delà des thuyas ...

Inscription au Marché de Noël de Confignon

Cette année, le Marché de Noël aura lieu le samedi 26 novembre 2011.

Alors à vos fantaisies créatives, à vos machines à coudre, vos aiguilles, vos pistolets à colle, vos pinceaux et rabots! Mettez la main à la pâte, car il est temps de créer

la magie de Noël pour nous faire rêver!

Soutenu par la Commune, le Marché de Noël de Confignon est réservé aux artisan(e)s confirmé(e)s ou néophytes habitant la commune de Confignon qui désirent exposer et vendre leurs créations.

Alors inscrivez-vous **d'ici au 30 octobre 2011** auprès de Christiane Miele au 022 757 58 78 ou par mail chris_miele@bluewin.ch.

Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et la matière travaillée.

Pour le comité du Marché de Noël

C. Graf



PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
SEPTEMBRE 2011			
16.9-2.10	Exposition Mlotkowski-Chamay	Annexe de la Mairie	Commune de Confignon
17	Tournoi de foot	Terrain de foot	APEC
20	Ciné-Kid "La prophétie des grenouilles"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
22	Ciné-Mondes "Le voyage du directeur des ressources humaines"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
24	Marche populaire		Ass. Marche populaire
25	Fête de Cressy	Cressy	AHC
27	Conseil municipal	Salle communale	Mairie
29	Ciné-Mondes "Honeymoon"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
OCTOBRE 2011			
4	Ciné-Kid "Les triplettes de Belleville"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
6	Ciné-Mondes "La petite chambre"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
7	Happy culture	Salle commune Coopérative	Coopérative INTI
	Exposition annuelle de la poterie	Atelier de poterie	APC
8	Fête de la paroisse	Centre paroissial	Paroisse protestante Bernex-Confignon
16	Contes	Salle des mariages - Mairie	Accroch'contes
18	Ciné-Kid "Les aventures extraordinaires de Samy"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
20	Ciné-Mondes "Baba's song"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
NOVEMBRE 2011			
1 ^{er}	Ciné-Kid "Pequenos mundos 2"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
3	Ciné-Mondes "Revolucion"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
4	Théâtre "Paroles Citoyennes"	Salle commune Coopérative	Coopérative INTI
5	Ciné-Mondes "Tambien la lluvia"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
8	Conseil municipal	Salle communale	Mairie
10	Ciné-Mondes "La yuma"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
12	Soirée disco	Salle communale	Confid'Oïzes
15	Ciné-Kid "Chang"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
17	Ciné-Mondes "Medianeras"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
19	Ciné-Mondes "Nostalgia de la luz"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
26	Marché de Noël	Salle communale	Ass. Marché de Noël
27	Contes de l'Avent	Salle commune Coopérative	Coopérative INTI
DECEMBRE 2011			
6	Conseil municipal	Salle communale	Mairie
	Ciné-Kid "Une vie de chat"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
7	Fête du Sapin	Préau école de Cressy	AHC
8	Ciné-Mondes "Chico y Rita"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
9	Escalade	Salle communale Confignon	APEC
11	Conteries	Famille Putallaz	Accroch'contes
14	Escalade des Aînés		Ass. Le Coteau
15	Ciné-Mondes "BendaBilili"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure
18	La fête du Sapin -Cressy	Préau de l'école de Cressy	AHC
??	Arbre de Noël	Salle communale Confignon	A.I.C
18	Conteries	Famille Werlen	Accroch'contes
20	Ciné-Kid "L'apprenti Père Noël"	Aula Collège de Saussure	Ciné-Saussure

Association pour la Sauvegarde de Confignon - A.S.C

Le but de cette association est la sauvegarde du caractère villageois, rural et résidentiel de la commune de Confignon et la protection du Val de l'Aire.

Elle réunit toutes les personnes qui ont à cœur non seulement la protection du caractère villageois de Confignon, de sa diversité biologique et urbanistique mais aussi, plus largement, toutes les personnes concernées par la fragilisation croissante de la qualité de vie sur la façade ouest du canton. Après une période d'hibernation, elle s'est réveillée au printemps 2011 et en quelques semaines déjà, plus d'une centaine de membres y ont adhéré et ce nombre ne cesse de croître. Elle regroupe aussi bien des jeunes que des moins jeunes, des personnes directement ou indirectement touchées par la densification et, devant l'ampleur des projets, de nombreux Bernésiens et Onésiens l'ont rejointe.

Aujourd'hui, l'ASC s'interroge sur les projets d'urbanisation des autorités cantonales décrits dans le plan directeur Genève 2030 mis actuellement à l'examen et que tout un chacun peut consulter sur le site http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/carte_interactive-686-2913.html.

Si vous partagez nos préoccupations, nous vous invitons à rejoindre l'association soit en consultant le site www.ASCconfignon.ch soit en écrivant par mail (chrisiane.isler@bluewin.ch) ou en téléphonant (au 022 771 35 64) à Mme C. Isler, secrétaire de l'ASC Enfin, notez dans votre agenda la séance publique d'information qui aura lieu le 12 octobre 2011 à 19h30 à la Salle Communale de Confignon à l'occasion de notre assemblée générale, ch. Sous-le-Clos 32, en présence d'autorités locales et cantonales.

Pour le comité:

B. Jacot Des Combes
Ph. Mathenet

au-delà des thuyas ...

LE COTEAU - CLUB DES AÎNÉS DE BERNEX-CONFIGNON

Chers Membres, chers Amis du Coteau,
Les dernières nouvelles vous sont parvenues en février 2011, vous attendez avec impatience les échos des activités du Club!

L'**Assemblée Générale du 6 avril** à la Salle Communale de Confignon s'est déroulée en présence des Autorités de Bernex, de Confignon et de très nombreux membres.

Les anniversaires de plusieurs Aînés de 80 à 95 ans ont été fêtés et fleuris ainsi qu'un couple célébrant leurs Noces d'Or!!

Encore un point positif, les Membres sont en augmentation, toujours motivés pour participer aux nombreuses activités proposées.

Si les Aînés se portent si bien, c'est qu'il

fait bon vivre dans nos deux Communes!

Le **Comité**, très dynamique, se réunit chaque début du mois pour organiser et vous proposer des attrayantes excursions, des visites culturelles ainsi que les très succulents menus.

Les **bons repas** sont des moments agréables de rencontre et de chaleureuses retrouvailles, ils font oublier les frimas et la grisaille hivernales.

Le **traditionnel goûter de Pâques** a eu lieu le 20 avril. Mme Kruger, notre présidente sortante, nous a offert 90 minutes de grand dépaysement. Les belles diapositives et les saisissants commentaires, nous ont fait parcourir les grandioses plaines et les reliefs abrupts de Bolivie. Les nombreux participants se sont retrouvés autour de tables joliment décorées par nos bricoleuses. L'ambiance était festive

Mercredi 11 mai, **dernier repas gastronomique avant la pause d'été**. Beaucoup de convives se sont rencontrés, heureux de papoter, de raconter les projets de vacances passés et futurs.

Dimanche 29 mai - **La Rue aux enfants** à l'école de Cressy. Enfants et adultes ont pris d'assaut la place et les différents stands de pâtisserie ainsi que les nombreux jeux organisés. De grosses vaches sommeillaient paisiblement au soleil. Les activités proposées par les Sapeurs Pompiers ont fait rêver plus d'un bambin sous les regards admiratifs des parents.

Nos gâteaux et confitures de grand-maman se sont vite vendus. Merci à toutes et... pensez aux Rencontres Musicales de

Bernex les 3-4 septembre!!

Les Excursions

Jeudi 26 mai: départ pour **Henniez, ça coule de Source**. Visite très appréciée par les 24 participants qui ont assisté aux différentes étapes de la fabrication des récipients et la mise en bouteille de l'eau de source de nos montagnes.

Jeudi 23 juin: la **Croisière sur l'Aar** a eu un grand succès. 38 Membres et amis sont montés dans le car à Bernex sous un ciel gris. La traversée du Seeland, nous a enchantés par ses maisons joliment fleuries, ses cultures de légumes à perte de vue.

A Bienne, nous avons embarqué sur le bateau "Ville de Soleure". Un repas très convivial a été servi à bord dans une ambiance de course d'école! La navigation sur l'Aar nous a fait découvrir les hérons argentés; plus loin, sur les toits des maisons, des cigognes ont fait leur apparition.

La visite de la belle ville baroque de Soleure, sous un soleil éblouissant, nous a permis de découvrir les nombreuses fontaines anciennes, ses façades sculptées et les imposants murs d'enceinte.

Au retour, à 19 heures, c'était une équipe de personnes satisfaites qui se réjouissaient déjà de la prochaine sortie!



Coteau-Culture

Jeudi 27 mai: **visite de la machinerie du Jet d'eau**, d'un Studio d'enregistrements de musique, un petit repas en commun. Visites très intéressantes qui ont enthousiasmé les 14 participants.

En septembre

Samedi 3 et dimanche 4: **les Rencontres musicales à Bernex** attendent vos confitures maison et autres gâteries de grand-maman.

Jeudi 8: **goûter du Jeûne**; le jeudi 22: **excursion en Valdaine**.

En octobre

Jeudi 20: **excursion "Splendeurs et tradition du patrimoine burgien"**.

Chères Lectrices et chers Lecteurs des Communes de Bernex et Confignon, venez nombreux rejoindre le Club très actif des Aînés!

Nous vous donnons rendez-vous au mois de décembre pour vous présenter les nouveautés mûries au soleil d'été.

Marie-Thérèse & Sylvana

Culture:

Expositions 2011

N'oubliez pas de venir admirer **du 16 septembre au 2 octobre**, les pastels d'**Anne-Lise Mlotkowski** et les bijoux de **Sylvie Chamay**.

Cette exposition se tiendra, comme à l'accoutumée, dans le bâtiment annexe de la Mairie, ch. de Mourlazz 2.

GP

Le CAFE: un lieu d'accueil pour parents et enfants

Etre parents, éduquer ses enfants n'est certes pas un métier facile. Dans ce domaine, il n'existe ni formation spécifique ni mode d'emploi sur mesure. Pire, les médias proposent un océan d'informations contradictoires dans lequel il n'est pas simple de se repérer. Dès lors, on se sent parfois désarmé par rapport aux multiples questions que pose quotidiennement l'éducation des enfants: quelle attitude adopter quand l'enfant ne veut pas obéir? Que faire quand il ne dort pas

bien? Comment choisir et adapter son alimentation? Comment réagir face à son agressivité?...

Pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives, dès le 1^{er} mars 2011, la Fondation communale pour la Petite enfance de Confignon vous propose son **CAFE** (Confignon Accueil Familles Enfants):

- un lieu convivial pour se rencontrer, pour discuter, pour échanger
- un lieu de parole, de débat, de ressources et d'information
- un lieu pour poser des questions à un professionnel de l'éducation (une psychologue et une éducatrice de la petite enfance)
- un lieu pour jouer avec ses enfants, pour se rassurer, pour positiver...

Pour les parents, les grands parents et autres éducateurs familiaux, qui peuvent venir avec ou sans leurs bébés et jeunes enfants.

Pour les accueillant(e)s familiales, avec ou sans les enfants dont ils/elles ont la charge.

Que vous habitiez Confignon ou Cressy, les deux lieux vous sont ouverts!

L'accueil est assuré par Myriam Fischer, psychologue, et Lucette Chatelain, éducatrice de la Petite Enfance.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à prendre contact avec la crèche de Confignon au 022 850 93 61.

A bientôt!

L'équipe du CAFE



Nous nous réjouissons de vous rencontrer

à la crèche de Confignon, dès 15h00 et jusqu'à 17h00:

lundi 3 octobre
lundi 31 octobre
lundi 28 novembre

A l'école de Cressy (bâtiment de l'Aula), de 9h00 à 11h00:

vendredi 23 septembre
vendredi 21 octobre
vendredi 18 novembre
vendredi 16 décembre

Bric à BrAc

Sortie de l'EMS La Vendée

Dans le cadre du cours de répétition du service **"Assistance"** de l'**Organisation Régionale de Protection Civile de Lancy-Cressy**, le traditionnel exercice d'encadrement des pensionnaires de l'EMS La Vendée a eu lieu le jeudi 9 juin 2011. Cette année, l'exercice a été effectué conjointement avec le service **"Sanitaire"** et avec le soutien du service **"Logistique"**.

Ce ne sont pas moins de vingt-huit résidents de l'EMS La Vendée qui ont été pris en charge pour cette journée conviviale, extra-muros, organisée au Parc Navazza à Lancy.

Les objectifs

La protection civile s'intègre au système coordonné de protection de la population, aux côtés des autres organisations de secours que sont la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique et les services techniques. Lors d'événements dommageables ou de situations extraordinaires, la priorité est de

porter secours à la population touchée ou menacée. C'est dans ce cadre qu'intervient notamment le service "Assistance" de la protection civile. C'est à lui en effet qu'il incombe de prendre les mesures permettant d'aider les individus touchés par un événement et les personnes en quête de protection. Les mesures d'assistance varient en fonction de l'événement et de la situation d'urgence. En règle générale, elles combinent assistance aux personnes (p.ex. sans-abris, personnes évacuées, migrants), appui psychologique aux victimes et à leurs proches, soutien aux autorités ou aux services de santé publique.

Assister ne requiert pas seulement des ressources en hommes et en matériel. Il faut du tact, de l'intelligence relationnelle et une grosse dose d'humanité. Si le bon sens fait généralement bien les choses, rien de mieux qu'un exercice en situation réelle pour comprendre les besoins et les attentes de la population. La protection civile veille ainsi à organiser ses cours de répétition au contact direct de la popu-

lation, de manière à ce que personne ne reste sur le "carreau" en cas d'intervention urgente. La protection civile rend ainsi régulièrement visite à des établissements médico-sociaux, des crèches ou des ateliers protégés. Au-delà des enseignements que la protection civile elle-même peut en retirer, de tels exercices permettent de faire connaître l'organisation et la mission de la protection civile à la population. C'est dans un contact, un sourire, un bon mot ou une petite attention que la protection civile prend son visage. Et ce sont ces petits gestes que les résidents de l'EMS La Vendée auront su retenir.

Le mot du Commandant

Le Commandant de la Protection Civile de Lancy-Cressy remercie la Direction de l'EMS de La Vendée (M. Laurent Beausoleil, directeur des EMS de La Vendée et des Mouilles, et son adjoint, M. Laurent Scheller), ainsi que les responsables et le personnel pour l'excellente collaboration qui règne lors de l'organisation de cette



traditionnelle sortie annuelle, et remercie particulièrement Mme Suzanne Schuler pour la confiance qu'elle témoigne à l'égard de la protection civile de Lancy-Cressy.

Les remerciements s'adressent également aux cadres et personnel de la protection civile, qui ont fait preuve de leur savoir-faire et qui apportent une note joviale lors de ces journées appréciées par le personnel et les résidents de La Vendée.

Major Pascal Rosé

Commandant de la protection civile de Lancy-Cressy

Devant l'objectif de notre photographe...



Les Promotions
et la Fête
du 1^{er} août

Photos
François
de Limoges

Prix de l'Aire

Prix de l'Aire

Dans notre édition du mois de juin, nous vous avons relaté la remise des prix du concours littéraire «Prix de l'Aire» organisé avec la Commune de Bernex. Vous aviez également pu découvrir le texte de

Rachel Amacker Robyr, gagnante de la catégorie Adultes.

Pour compléter ce palmarès, voici le texte d'**Annabelle Galland**, gagnante de la catégorie «B» Ados et le texte de **Mélissa**

Bric à BrAc

Evequoz, gagnante de la catégorie «C» Enfants.

Bonne lecture et à vos plumes pour la prochaine édition!

GP

Aller - retour

Je m'appelle Nora, j'ai 20 ans, nous sommes en 10112: la fin du monde est prévue pour demain. D'après les scientifiques, aucune chance d'y échapper, dans 24 heures le soleil va exploser, détruisant tout sur son passage. Rien ne sera épargné. Quelle bonne idée ils ont eu d'augmenter la température du soleil! L'été toute l'année, on était tous pour, jusqu'à ce qu'on se rende compte qu'on avait avancé la date de l'apocalypse. Alors aujourd'hui, ne sachant que faire, je tourne en rond dans ma chambre en plastic sulfurisé, je me pose des questions bêtes sur la vie d'autrefois, je griffonne dans un carnet numérique: en gros, je m'ennuie. N'est-ce pas la pire chose au monde de savoir que le jour qui précède sa mort va être ennuyant? Je veux dire, dans les films, les malades du cancer font souvent des choses folles comme un voyage en montgolfière ou un saut à l'élastique. Malheureusement, de nos jours on ne peut pas sortir, toute forme de vie autre que les hommes et les mouches est morte. Les plantes, les arbres, les oiseaux et même l'oxygène n'existent plus. Depuis quelques temps tout le monde est devenu très religieux. Même si d'après moi prier comme un fou sur son lit de mort alors

qu'on a délaissé Dieu toute sa vie ne sert à rien, les gens remplissent tous des formulaires pour être baptisés au plus vite. N'empêche, tout le monde s'est converti, sauf moi et quelques autres personnes. C'est pour ça que je vous raconte tout ça: aujourd'hui tout le monde a hâte de rejoindre le paradis. Tout le monde fait comme si de rien n'était, et moi je suis dégoûtée parce qu'en 10112 on a beau avoir inventé la machine à remonter dans le temps, on ne sait toujours pas comment éviter notre fin. Ça fait bien un siècle que plus personne ne se parle, plus personne ne se sourit: nous restons chez nous, cloîtrés dans nos appartements en cellophanes. Le pire c'est que je m'en fiche, «de ne pas aller au paradis» je veux dire. Je voudrais juste, pour une fois, qu'on se souvienne de moi. Alors ce soir, j'enverrai une lettre dans le passé et je leur raconterai tout. Tout ce que nous avons détruit, le nombre de dégâts qu'on a infligé à la terre en construisant toujours plus, en creusant toujours plus loin sous la terre, en découvrant des choses qui n'auraient jamais dû être découvertes. Et même s'ils ne me croient pas tant pis, au moins, quelque part dans le passé cette lettre sera découverte par quelqu'un et j'expliquerai à ce quelqu'un comment me répondre.

L'aller-retour d'une lettre entre passé et futur, cela peu paraître fou, mais pas à mon époque. Tout ce que je demande, c'est une réponse, qu'elle soit longue ou brève, moqueuse, humoristique, véridique ou tout simplement absurde, je m'en fiche. Au moins j'aurai essayé. Alors j'ai passé la moitié de la nuit à écrire la lettre, puis l'autre moitié à configurer la machine. J'ai envoyé ma lettre et j'ai attendu. Une heure plus tard j'ai reçu une réponse, d'un scientifique nommé Robert. Il m'a demandé de venir et de tout leur dire, de tout leur expliquer. Alors j'y suis allée, j'ai tout raconté, raconté les erreurs qu'on avait commises et leur ai donné la marche à suivre pour réagir si de telles situations se produisaient, des choses que l'on n'avait pas faites assez tôt pour nous sauver. Et puis vous auriez vu leurs têtes alors qu'affublés de costards cravates sobres et cérémonieux, ils me virent arriver dans un charmant tutu rose fluo et un pull métallique avec des aimants un peu partout. Ils m'ont même demandé quel soin capillaire j'utilisais pour rendre mes cheveux aussi bleu et quand je leur ai répondu que c'était naturel, il y en a deux ou trois qui sont tombés à la renverse. Mais ils m'ont prise au sérieux, ont tout écouté, tout noté. Je leur ai parlé pendant 12 heures entières. Puis sentant ma fin proche, j'ai respiré un grand coup une dernière fois,

la seconde d'après je m'étais désagrégée. Voyager dans le temps ne me dispensait en aucun cas de ma mort. Car l'appareil envoyait seulement une espèce de clone à mon image, télécommandé à distance.

La mort, contrairement à ce que je m'imaginais, est paisible. Je ne veux pas dire que c'est agréable. Mais seul quelqu'un qui est déjà mort peu comprendre cette sensation: on flotte dans le vide, comme quand on fait la planche et qu'on se laisse emporter. C'est comme dormir sans jamais se réveiller. Une sensation de vide d'abord puis de plénitude... J'ai entendu un jour une réplique qui disait: «tant qu'on n'a pas réalisé son souhait on ne sait pas le bonheur qu'il inflige». Maintenant cette phrase prend tout son sens. Je pense que si je n'avais pas essayé de changer les choses, de changer le cours de l'histoire, d'avoir compris à quoi je servais dans ce monde, quel était le but de mon existence, je ne serais pas aussi en paix aujourd'hui. En essayant de changer leur vie, j'ai aussi changé la mienne. Cet aller-retour entre deux réalités différentes m'a fait comprendre que même si le changement fait peur, car oui, à l'idée de ce que j'allais faire j'ai eu peur, j'en ai même eu la chair de poule, malgré tout, changer les choses ne peut pas être que nuisible.

Annabelle Galland

Aller - retour

Il était une fois un garçon qui s'appelait Maxime et il habitait en Allemagne, à la campagne à côté d'un pré où il y avait une vache. Maxime avait dix ans, sa passion était le sport. Il aimait raconter des blagues. Il était blond avec des yeux bleus. Son papa était noiraud avec des yeux noirs et sa maman avait les cheveux blonds et les yeux bruns. Maxime avait quelque chose que personne n'avait; c'était une étoile filante. Elle s'appelait Justine et s'illuminait le soir. Il l'avait reçue pour ses dix ans. Maxime allait tous les jours à l'école avec son étoile filante. Tous les élèves de l'école étaient jaloux et disaient qu'il était trop gâté. Seuls deux élèves, Marc son meilleur ami et Julie son amoureux étaient contents pour lui. Justine ne savait pas que Maxime était amoureux de Julie.

Un jeudi matin, comme tous les matins, il gara son étoile filante au garage à vélo. Quand quatre heures sonna, il alla chercher son étoile, mais elle n'était plus là.

Alors Maxime s'affola et rentra chez lui en courant. Il dit à sa maman qu'il avait perdu son étoile filante. Sa maman le gronda et lui dit qu'il fallait la chercher. Maxime alla dans sa chambre et se demanda qui aurait pu la voler... Tout à coup il vit un mot sur sa table de nuit, alors il commença à le lire et c'était marqué que son étoile filante était partie chez elle dans l'espace. Maxime alla vite vers sa maman et lui montra le mot. Sa maman lui demanda comment il pourrait y aller. Maxime lui dit qu'il pourrait aller voir à l'aéroport s'il restait des billets. Alors Maxime courut chercher des billets. Arrivé à l'aéroport, il prit deux billets, paya et rentra chez lui. Il demanda à sa maman si elle voulait venir avec lui, mais sa maman lui répondit qu'elle ne voulait pas. Le lendemain matin, Maxime demanda à Marc son meilleur ami s'il voulait l'accompagner dans l'espace. Marc répondit qu'il ne préférerait pas, car il avait le mal de fusée. Julie était à côté des deux garçons, alors elle dit qu'elle voulait bien partir avec Maxime. Maxime ravi, lui dit qu'ils décolleraient à trois heures. C'était trois heures

moins quart quand Julie frappa à la port de Maxime qui ouvrit. Arrivés à l'aéroport, ils prirent la fusée et décollèrent. Julie dit à Maxime qu'elle était très contente.

Après cent jours de voyage, ils atterrirent dans l'espace. Quant ils arrivèrent, Maxime vit tout de suite son étoile et il l'appela par son prénom. L'étoile arriva immédiatement et lui demanda ce qu'il voulait. Maxime voulait comprendre pourquoi elle était partie. L'étoile lui dit qu'elle se sentait seule là-bas sur la Terre et dans l'espace elle avait beaucoup d'amis. Maxime lui expliqua que si elle revenait, elle pourrait amener tout les amis qu'elle voulait. Alors, l'étoile accepta, elle amena deux copains. L'étoile demanda si elle pourrait venir rendre visite à sa famille.

Ils prirent la fusée et rentrèrent en Allemagne. Après cent un jours de vol, ils atterrirent et Maxime prit la main de Julie pour monter sur l'étoile. Quand ils arrivèrent Maxime fit un gros câlin à sa maman et lui dit qu'il l'aimait. Maxime avait compris que c'était important de ne pas être seul.

Melissa Evequoz

Venez vivre un bon moment de convivialité

à la fête d'automne de la paroisse protestante de Bernex-Confignon le samedi 8 octobre 2011 au Centre paroissial
(20 ch. Sur Beauvent)

Petit déjeuner dès 9h
Raclettes dès 12h
Stands divers

Pour les enfants: jeux, bricolages, contes, promenades en calèche

15h: concert par Mikaela Halvasson (soprano) et Georges Bolay (ténor)

Daniel GURTLER
Président de la paroisse